

DEMANDE D'ADHESION

Nouvel adhérent adulte à partir de 26 ans
Saison 2019/2020



Gallia Club Omnisports de BIHOREL
Association de loi 1901 créée en 1967
Agréée Jeunesse et Sport sous le n° 76 591

Section plongée sous-marine créée en 1972
Adresse : B.P.50 - 76420 BIHOREL
Section affiliée à la F.F.E.S.S.M. sous le n°22 76 0014

Site Internet : www.gcobplongee.com

Le tarif de l'adhésion comprend les entrées à la piscine.

La licence vous donne la possibilité de plonger en mer à Dieppe sur le bateau
du club moyennant une participation à l'entretien du bateau au tarif adhérent

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- 1 photo d'identité
- 1 à 3 chèques du montant total (voir décompte de l'adhésion au verso)
- **la copie de votre certificat médical de moins d'un an** de non contre-indication à la pratique de la plongée et/ou apnée, y compris en compétition.

Sans présentation du certificat médical aucune demande de licence ne sera effectuée.
Des modèles de certificats médicaux sont disponibles sur le site du club.
L'accès à la piscine sera refusé à compter d'octobre si votre dossier n'est pas complet.

Sachez que les photos prises au cours des activités de la section illustrent régulièrement le site Internet du club.

En cas d'opposition de votre part cocher la case suivante

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésion, m'engage à respecter les statuts et règlements du Gallia Club Omnisports de BIHOREL et de la section plongée – apnée, ainsi qu'à plonger selon les règles définies par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

En remettant ce formulaire au Club, j'accepte que les informations saisies dans celui-ci soient utilisées pour m'affilier à la FFESSM, me contacter ou m'envoyer des informations concernant l'activité du Club.

BIHOREL, le ___ / ___ / ___

Signature

Photo

NOM : _____ PRENOM : _____

NUMERO DE LICENCE: _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Profession : _____

Tél Dom : _____ Tél Port. : _____ E-mail : _____

ADRESSE (écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)

N° : _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

DECOMPTE DE L'ADHESION

- Adhésion ⁽¹⁾ : **219,66 €**
- Licence adulte ⁽²⁾ : **40,34 €**
- Assurance complémentaire :

Assurance LOISIR			Assurance LOISIR TOP		
L1	L2	L3	TOP L1	TOP L2	TOP L3
20 €	25€	42 €	39 €	50 €	83 €

Choix d'assurance complémentaire ⁽³⁾ ... : €

Réductions

- Second membre de la famille ⁽⁴⁾ : - 15,00 € €
- Habitant de Bihorel ⁽⁵⁾ : - 15,00€ €
- Habitant ComCom Forges les eaux ⁽⁵⁾ : - 21,00€ €

Forges-les-Eaux, Gaillefontaine, Serqueux, Le Fossé, Beaubec-la-Rosière, Roncherolles-en-Bray, La Ferté-Saint-Samson, Grumesnil, Saumont-la-Poterie, Beaussault, Mauquenchy, Haussez, Mesnil-Mauger, Rouvray-Catillon, Le Thil-Riberpré, Haucourt, Compainville, Saint-Michel-d'Halescourt, Pommereux, La Bellière, Longmesnil

MONTANT DU REGLEMENT ⁽¹⁺²⁺³⁻⁴⁻⁵⁾ : €

Je souhaite obtenir une attestation pour mon C.E.

RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT

Je souhaite participer régulièrement aux entraînements suivants :

Apnée : Mardi (MSA) Samedi (Boulingrin)

Plongée : Mercredi (NDB) Jeudi (NDB) Jeudi (Forges) Samedi (Boulingrin)

Je ne souhaite pas recevoir les informations concernant les plongées en mer

Niveau actuel

Je suis plongeur niveau :

Je suis apnéiste niveau :

Bio : niveau : Permis bateau : côtier – hauturier TIV

Rifaa : année recyclage : _____ Rifap : année recyclage : _____

Je souhaite passer :

Plongeur : N1 PE40 N2 N3 N4 N5 Initiateur MF1 MF2 RIFAP
Pour passer le niveau 2 il faut justifier d'une quinzaine de plongées en mer durant les 2 dernières années.

Apnéiste : pass'apnée Apnéiste (A2) Apnéiste confirmé en eau libre (A3) RIFAA

Apnéiste confirmé Apnéiste expert en eau libre (A4) Initiateur MEF1 MEF2

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE FEDERALE ⁽³⁾

La licence FFESSM comprend une assurance de responsabilité civile. **Le club exige la présentation d'une assurance complémentaire.**

La Fédération propose les assurances complémentaires LOISIR, qui sont des **assurances individuelles d'accident** pour tout pratiquant de plongée ou d'apnée, ou LOISIR TOP, qui couvrent en plus vos voyages plongée dans le monde entier (annulation, interruption, assurance bagages voyage plongée).

Si vous ne souscrivez pas une de ces assurances LOISIR ou LOISIR TOP, vous devez fournir une attestation de prise en charge de la plongée sous-marine avec bouteille ou de l'apnée par votre assurance personnelle. La présentation d'une assurance complémentaire LOISIR ou LOISIR TOP est toutefois obligatoire pour les compétitions d'apnée.

Les contrats d'assurance sont consultables sur le site www.ffessm.fr ou au local de plongée.